

ARCHITECTES ET MESUREURS**V. LACOMBE**, 897, Ste-Catherine**GAMELIN & HUOT**, 58 St-Jacques**PLOMBIERS ET COUVREURS****E. DOUVILLE**, 137B rue St-Urbain**La Construction**

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 17 juillet 1897.

Chez L. R. Montbriand, architecte, rue St André, No 230. Une bâtisse rue Clark, Montreal Annexe, à 2 étages, formant un logement.

R. Cloutier, entrepreneur pour le tout. Propriétaire, Ad. Lyman.

Une bâtisse sur la ferme Amos, formant une écurie.

Chapleau & Lebœuf, entrepreneur pour le tout.

Propriétaire, Dépt. de l'Hygiène.

Chez Eric Mann, architecte, rue St Jacques, No 151. Modifications et réparations d'une bâtisse coin des rues St Nicholas et St Paul, à 3 étages, formant des bureaux.

Maçonnerie, Heggie & Stewart. Charpente et menuiserie, Robert Neville.

Brique, Heggie & Stewart. Enduits, Knott & Gardner. Peinture et vitrerie, DeZouche & Son. Ouvrage en fer, Walberg. Propriétaire, J. Coristine.

Chez Jos. A. Mercier, architecte, No 1608, rue Notre-Dame. Une bâtisse, rue Marie-Anne, formant 3 logements.

Maçonnerie, Germain & Therrien. Charpente et menuiserie, H. Papineau. Couverture, Amable Lauzon. Plomberie, A. Charpentier & Cie. Briques, Daniel & Desluzhamps. Enduits, Théophile Leclaire. Peinture et vitrage, Jos Giroux. Propriétaire, Joseph Giroux.

NOTES

M. L. R. Montbriand, architecte, demande des soumissions pour une maison formant un logement devant être érigée rue Panet; MM. Racette et Frère en seront les propriétaires.

Les directeurs du Pacifique Canadien viennent de signer un contrat avec M. W. Baril, manufacturier à Montréal, pour la fourniture des portes, châssis, etc., nécessaires à la gare Dalhousie.

M. Eric Mann, architecte, a préparé les plan et devis pour une maison devant être érigée rue Drolet, No 87, dont les contrats ont été accordés par M.-G. F. Denman, le propriétaire.

MM. Gamelin & Huot, architectes, demandent des soumissions pour 6 côtés de maisons devant être érigés avenue Victoria, à Westmount, pour M. J. B. Brouillette, qui en sera le propriétaire.

MM. Gamelin & Huot, architectes, sont à préparer les plan et devis pour une façade de maison ainsi que d'au-

tres améliorations pour une maison rue Sanguinet dont M. Grégoire Léveillé est propriétaire.

M. Wm. E. Doran, architecte, demande des soumissions pour deux maisons devant être érigées rue St Urbain, dont M. W. W. Halpin en sera propriétaire.

PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Rue Ottawa, 2 bâtisses, formant 6 logements, 40 1/2 x 36, à 3 étages, en brique et pierre, couverture en gravois, coût probable \$2,000 chacune. propriétaire, Michael Clark; architecte, H. Austin Jones; maçon, J. R. Labelle; charpente, Louis Casavant; brique, John Bousquet

VENTES PAR LE SHERIF.

Du 27 juillet au 3 août 1897.

DISTRICT DE MONTREAL

James Price vs David Smith.

Mile End—Les lots 13-46, 47, 61 et 62 situés rue Beaudry avec bâtisses.

Vente le 30 juillet, à 10 h. a. m., au bureau du shérif à Montréal.

La Succession J. B. Homier vs Vve J. B. Elie.

St Zotique—Les lots 616, 586, 588, 589, 590 et 591 avec bâtisses.

Vente le 30 juillet, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Dame Vve Joseph Savage vs Fred. W. Weir.

Montréal—10 Le lot 162-49 du quartier St Denis situé rue Berri avec bâtisses.

20 Le lot 162-50 du quartier St Denis situé rue Berri, vacant.

Vente le 30 juillet, à 2 h. p. m., au bureau du shérif.

DISTRICT DE BEAUCE

Théophile Dubé vs Barnabé Tanguay.

Immeubles saisis contre le dit Théophile Dubé.

Canton Shenley-Sud—Les lots Nos 19a, 19b, 19c, 19d du 8^e rang contenant 7¹/₂ acres avec bâtisses.

Vente le 30 juillet, à midi au bureau d'enregistrement à St François.

DISTRICT DE RICHELIEU

Dame Zoé Sophie Kittson et vir vs Dame Eloise Bonin dit Dufresne.

Berthier—Un emplacement désigné sous le nom No 198 situé rue Edouard avec bâtisses.

Vente le 31 juillet, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Ovila Laganière vs Narcisse Lacoste.

Ste Julie—10 Une terre désignée sous le No 292 avec bâtisses.

20 Une terre désignée sous le No 319. Vente le 30 juillet, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE RIMOUSKI

La Fabrique de Rimouski vs Joseph St Laurent.

Rimouski—La partie du lot 62 avec bâtisse.

Vente le 27 juillet, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

DISTRICT DE SAGUENAY.

Geo. T. Davie vs John Thornburn Holliday et al.

Moisi Canton—10 Le lot A avec bâtisses.

20 Le lot B avec bâtisses.

30 Le lot C avec bâtisses.

40 Le lot D avec bâtisses.

50 Les lots 2 et 3 du canton Letellier avec bâtisses.

Vente le 27 juillet, à 10 h. a. m., au bureau d'enregistrement à Ste Croix de Tadoussac.

Dame Joséphine Emma Climon et vir vs Frs. Villeneuve et al.

Malbale—Le lot 457 avec bâtisses.

Vente le 3 août, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE ST-FRANÇOIS

La Corporation de la ville de Richmond vs The Richmond Industrial Co.

Richmond—10 La partie du lot 15 avec bâtisses et manufactures etc.

20 L'écluse en rapport avec les dites manufactures avec ses accessoires.

30 La partie du lot 11.

Vente le 30 juillet, à 10 h. a. m., à la porte de l'église Ste Bibiane de Richmond.

The Jencks Machine Co vs P. A. Larivière.

Richmond—10 Partie du lot 17 contenant 6750 pieds avec bâtisses.

20 Partie du lot 19 située rue Andrew avec bâtisses.

Vente le 30 juillet, à 11 h. a. m., à la porte de l'église Ste Bibiane de Richmond.

DISTRICT DE ST-HYACINTHE

Charles E. Paquette et al vs Dame Aglaé Fugère dit Champagne

St Hyacinthe—Une terre désignée sous le No 38, contenant 90 arpents, avec bâtisses.

Vente le 2 août, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES

Louis Lamy vs Alphonse Gagnon.

St Léon—10 Une terre désignée sous le No 327 contenant 15 arpents.

20 Une terre désignée sous le No 418, contenant 36 arpents et 80 perches en superficie.

Vente le 27 juillet, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Le bureau téléphonique de Worcester (Mass) vient d'expérimenter un système d'appel et de contrôle automatique des mouvements des employés du téléphone destiné à faciliter le service et à assurer la rapidité des communications.

L'innovation consiste en ceci : une petite lampe électrique placée au bureau central s'allume aussitôt qu'une personne désirant téléphoner détache le cornet de l'appareil. La lampe s'éteint dès que l'employé enfonce la fiche établissant la communication entre lui et la personne qui téléphone. Aussitôt que l'employé a pris connaissance du numéro réclamé, il enfonce sa seconde fiche à l'appareil demandé et, de la sorte, allume une petite lampe placée tout à côté, qui s'éteint dès que l'abonné détache le cornet de l'appareil. De cette façon et sans changer de place, l'employé peut s'assurer si la communication est donnée entre les deux correspondants. Les lampes se rallument aussitôt que les personnes qui ont été mises en communication replacent le cornet à leurs appareils respectifs; l'employé voit donc immédiatement que la communication est terminée. Les lampes s'éteignent aussitôt qu'il a retiré la fiche donnant la communication.